

Termes de référence

Prestataire de services

Correspondance et nettoyage de la base de données de l'Unité de l'emploi à l'international-Agence nationale pour l'emploi et du travail indépendant - avec la nomenclature ESCO

I. Contexte :

Le programme **THAMM Plus** « Pour une approche globale de la gouvernance des migrations et de la mobilité de main d'œuvre en Afrique du Nord » est un programme sous-régional, financé par l'Union européenne (DG NEAR) et mis en œuvre par l'Organisation internationale du Travail (OIT), qui vise le renforcement de l'employabilité des travailleurs migrants potentiels et des voies de mobilité régulière et durable de la main-d'œuvre menant à des opportunités de travail décent entre la Tunisie et les pays membres de l'Union européenne.

THAMM Plus OIT est un projet à la fois national et régional, qui continuera à couvrir trois pays : l'Égypte, le Maroc et la Tunisie et à être ouvert à d'autres pays d'Afrique du Nord pour les activités sous-régionales de partage des connaissances. THAMM Plus est aligné sur les cadres stratégiques existants à l'échelle mondiale (Objectifs de développement durable, Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières) et régionale (Cadre de politique migratoire et plan d'action de l'Union africaine pour 2018-2030).

S'appuyant sur l'expérience de THAMM (2019-2023), mais aussi sur la richesse des activités d'assistance technique de l'OIT en matière de politique de l'emploi, d'alignement des données sur les normes internationales, de développement des compétences et de renforcement des services publics de l'emploi, qu'elle soutient dans la région, THAMM Plus/OIT mettra en œuvre trois objectifs principaux :

1. **Gouvernance de la mobilité de la main-d'œuvre**
2. **Appui aux programmes de mobilité**
3. **Gestion des connaissances pour la gestion de programme**

THAMM Plus/OIT travaille ainsi sur les objectifs transversaux suivants :

- **Renforcer la capacité des partenaires nationaux** d'Afrique du Nord à établir des partenariats efficaces, en fonction des stratégies nationales et des analyses fondées sur des données probantes avec les États membres volontaires de l'UE et par le biais de liens étroits avec les acteurs du secteur privé ;
- **Appuyer la mise en œuvre des partenariats de talents**, les accords bilatéraux du travail ancrés dans les normes internationales du travail, des conventions bilatérales de sécurité sociale, un développement des compétences, de l'adéquation et des qualifications alignées sur les normes européennes, un recrutement équitable et une

adéquation professionnelle des emplois, et la réflexion sur les schémas de mobilité, et la réinsertion socio-économique durable des travailleurs saisonniers.

A cet effet, et dans le cadre de son objectif spécifique 1, le projet THAMM Plus OIT vise à renforcer les systèmes d'appariement permettant de mettre en relation les demandeurs d'emploi avec les opportunités sur les marchés de travail des pays européens à travers le soutien à l'harmonisation des bases de données des services publics de l'emploi avec la classification ESCO/ISCO.

En effet, ESCO (European Skills, Competences, Qualifications and Occupations) est la classification européenne multilingue des aptitudes, compétences et professions. ESCO fonctionne comme un dictionnaire, décrivant, identifiant et classifiant les professions et compétences professionnelles pertinentes pour le marché du travail, l'éducation et la formation de l'UE. L'objectif d'ESCO est de soutenir la mobilité professionnelle à travers l'Europe et donc un marché du travail plus intégré et plus efficace, en proposant un « langage commun » sur les métiers et les compétences qui peut être utilisé par différentes parties prenantes sur des sujets d'emploi, d'éducation et de formation.

Au niveau national, un référentiel Tunisien des Métiers et des Compétences (RTMC) a été développé par l'ANETI en 2018 et en cours d'être mis à jour actuellement. Il s'agit une cartographie de l'ensemble des métiers existants sur le marché de travail, regroupés par domaine d'activité et par domaine professionnel. Chaque appellation correspond à un ensemble de savoirs à détenir et de savoir-faire à mettre en œuvre pour l'exercice du métier. Il sert d'outil de référence pour le rapprochement entre les offres et les des demandeurs d'emploi, et ce en instaurant un langage commun basé sur les compétences entre les deux. La Tunisie dispose également d'une nomenclature nationale des professions¹ (NNP) ayant pour objet de mettre en place un référentiel national unique pour toutes les administrations et les structures concernées par les questions relatives à l'emploi et au développement des ressources humaines, en matière notamment de définition des caractéristiques et du niveau des qualifications dans l'ensemble des professions.

Dans le domaine de la mobilité internationale, l'Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant (ANETI) dispose d'un département chargé de l'emploi à l'international. Cette Unité d'emploi à l'international (UEI) est chargée notamment d'organiser les opérations de placement de la main d'œuvre tunisienne à l'étranger et de veiller à leur réalisation.

Le périmètre de la présente consultance, concerne le portail de l'emploi à l'international (www.aneti-international.tn) qui comprend une base de données avec 230 000 candidats inscrits, 10 000 Entreprises, 1 500 offres et 100 000 Curriculum vitæ et s'inscrit dans le cadre de l'opérationnalisation de la vision 2030 de l'ANETI, qui prévoit une transformation digitale complète y compris la refonte totale de son portail web.

Le site web aneti-international dispose des spécifications techniques suivantes :

- Système d'exploitation : LINUX RedHat ES5
- Serveur web : Apache 2.0

¹ Décret n° 97-2452 du 15 décembre 1997, portant institution d'une nomenclature nationale des professions

- Serveur base de données : MySql 5.5.5
- Serveur PHP 7.4.19
- Plateforme de développement : Drupal 8.9.20

II. Objectif de la consultance :

Afin de permettre à l'Unité de l'emploi à l'international au sein de l'Agence nationale pour l'emploi et le travail indépendant (ANETI) d'améliorer ses performances en termes d'adéquation des compétences des candidats tunisiens aux exigences du marché du travail international et plus précisément celui européen, le projet THAMM Plus OIT requiert les services d'un **prestataire de services pour assurer la correspondance et le nettoyage des données vers une nouvelle base de données selon la nomenclature ESCO et le développement de nouvelles interfaces liées aux chercheurs d'emploi et aux offres d'emploi qui y sont associées, dans le site actuel www.aneti-international.tn.**

Cette migration de la base de données actuelle de l'UEI ANETI vers la nomenclature ESCO vise à améliorer l'alignement des données avec les normes européennes en matière de compétences, qualifications, et métiers, et de garantir la compatibilité avec les systèmes et les référentiels européens, et en articulation avec le Référentiel tunisien des métiers et des compétences² (RTMC).

L'objectif de cette consultance est de mettre en œuvre une migration efficace de la base de données existante pour intégrer les données selon la nomenclature ESCO, tout en assurant l'intégrité, la qualité, et la continuité des informations.

Il s'agit notamment de :

- Aligner les données existantes avec la nomenclature ESCO et RTMC.
- Assurer l'intégrité et la qualité des données migrées.
- Concevoir et développer des interfaces dédiées ;
 - Aux chercheurs d'emploi ;
 - Aux offres d'emploi ;
 - A la sélection et recherche ;

III. Méthodologie :

La mission se déroulera en 9 phases :

1. Phase d'analyse
2. Phase de cartographie
3. Phase de fiabilisation des données
4. Phase de Conception et développement des interfaces dédiées
5. Phase de Création d'un environnement de test

²<http://rtmc.emploi.nat.tn/>

6. Phase de Migration et Nettoyage
7. Phase de Validation
8. Phase de formation
9. Phase d'Assistance au démarrage
10. Phase de Documentation

Dans ce cadre, le prestataire de service sera en charge notamment de :

i. L'Analyse des Données :

- **Diagnostic Initial** : Réalisation d'un diagnostic pour évaluer la qualité et la structure des données existantes. Il s'agit de réaliser l'inventaire des données, le profiling des données et l'évaluation des qualités des données, et de présenter un rapport à ce sujet y compris des recommandations
- **Identification des Problèmes** : Détection des incohérences, des doublons et des données obsolètes.
 - **Livrable** : un rapport de diagnostic avec des recommandations

ii. Cartographie et Correspondance :

- **Établissement des Critères de Correspondance** : Définition des règles pour aligner les données avec les catégories ESCO et RTMC.
- **Mapping** : Création d'un tableau de correspondance entre les anciennes classifications et celles de la nomenclature ESCO. Un codage avec le RTMC et le NNP (Nomenclature nationale des professions) est également à prévoir.
 - **Livrable** : un tableau de correspondance NNP-ESCO (métiers), et un tableau de correspondance RTMC-ESCO (métiers, savoir, savoir-faire).

iii. Fiabilisation des données :

- **Plan de fiabilisation des données** : Désignation de l'ensemble de processus de vérification d'intégrité, de conformité, de consolidation des données et d'actualisation des informations brutes collectées.
 - **Livrable** : un Plan de fiabilisation des données

iv. Conception et développement des interfaces dédiées ;

- Aux chercheurs d'emploi ;
- Aux offres d'emploi (dépôt d'offre, postulation, suivi de l'offre) ;
- A la sélection et recherche ;

- **Modification du CV du candidat en intégrant la nouvelle taxonomie**, en prenant en considération :
 - L'aspect hiérarchique de la nomenclature
 - La saisie multiple des compétences, qu'elles soient associées ou non à la profession choisie
 - L'ajout du niveau de maîtrise pour chaque compétence.
 - **Génération d'un CV type (Europass)** suivant les informations saisies
 - **Modification de l'offre d'emploi** en intégrant la nouvelle taxonomie et en respectant la hiérarchie de celle-ci et en ajoutant les compétences qui y sont associées ou exigées par l'employeur
- **Livable** : Maquettes d'interfaces dédiées aux chercheurs d'emploi ; aux offres d'emploi et à la sélection & recherche

v. Création d'un environnement de test :

- **Mettre en place un environnement de préprod** en collaboration avec l'équipe de la DSTI (Direction de sécurité et technique informatique);
 - **Migration et transfert des données dans l'environnement de test**
 - **Elaboration de cahier de recette** (infra et développement) dont test de stress, test de performance, test de backup restore,...
- **Livable** : cahier de recette relatif à l'environnement de test

vi. Migration et Nettoyage:

- **Mise en place de l'environnement de production**
 - **Nettoyage des Données** : Application des règles de nettoyage pour corriger les erreurs et uniformiser les données.
 - **Migration vers la nouvelle base de données** : Transfert des données vers le format ESCO. Il s'agit de récupérer les données et de créer une nouvelle base sous la même plateforme.
- **Livable** : Cahier de recette relatif à l'environnement de production

vii. Validation:

- **Vérification** : Contrôle de la conformité des données migrées avec la nomenclature ESCO.
 - **Tests** : Réalisation de tests pour s'assurer que les données sont correctement intégrées et accessibles.
- **Livable** : Rapport de tests de migration et de validation des données

viii. Formation

- **Une session de formation d'une journée** destinée aux utilisateurs finaux de l'UEI et aux référents internationaux, afin de leur présenter les évolutions développées.
- **Une session de formation d'une journée** pour l'équipe informatique, portant sur la nouvelle structure des données et les codes sources développés
 - **Livrable** : supports de formation

ix. Assistance au démarrage:

- Mettre à la disponibilité de l'équipe UEI une **assistance de deux semaines**.

x. Documentation:

- **Rapport de Migration** : Création d'un rapport détaillant le processus, les défis rencontrés et les solutions apportées.
- **Manuel Utilisateur** : Élaboration d'un guide pour les utilisateurs finaux sur la gestion des données selon le nouveau format.

IV. Livrables & Résultats attendus

1. **Plan d'assurance qualité**
2. **Rapport de diagnostic** avec des recommandations
3. **Tableaux de correspondance** entre les anciennes classifications et celles de la nomenclature ESCO (un tableau de correspondance NNP-ESCO (métiers), et un tableau de correspondance RTMC-ESCO (métiers, savoir, savoir-faire) et un **Plan de migration détaillé** ;
4. **Cahiers de recette** relatif à l'environnement préprod et de production
5. **Base de données migrée selon la nomenclature ESCO-RTMC**
6. **Dossier de spécifications fonctionnelles et techniques détaillées**
7. **Les maquettes des nouvelles interfaces à développer**
8. **Code source des modules à développer**
9. **Script de la nouvelle base des données**
10. **Un rapport de tests de migration et de validation des données** ;
11. **Un Manuel utilisateur** et une **Formation** pour les utilisateurs finaux au sein de l'UEI et référents à l'international et pour l'équipe informatique de l'ANETI, sur la nouvelle structure de données.

V. Durée de garantie :

Une période de garantie de **06 mois** est à prévoir.

VI. Suivi :

Le suivi de la présente mission sera assuré par **un comité de suivi** créé à cette fin et composé de représentants de l'ANETI y compris l'Unité d'emploi à l'international et de l'équipe du projet THAMM Plus OIT en Tunisie.

Durant la mission, tout passage d'une phase à l'autre sera conditionné par la validation ce comité.

VII. Profil du prestataire

L'équipe du Projet doit comprendre au moins :

- **Chef de Projet** : Responsable de la coordination générale et du suivi de la mission.
- **Analyste de Données** : Chargé de l'analyse et de la cartographie des données et responsable de la migration technique des données.
- **Spécialiste ESCO** : Expert dans la nomenclature ESCO pour assurer la conformité
- **Spécialiste Drupal** : Expert dans le langage de programmation Drupal
- **Expert en sécurité**

VIII. Délai d'exécution :

Cette consultation nécessitera 06 mois de travail (hors délais de validation).